

×

Arcinfo

Société Neuchâteloise de Presse SA

Gratuit - sur Google Play

Ouvrir

ARCInfo

PREMIUM



La maison de naissance Tilia est toujours à la recherche d'une nouvelle demeure. Magali Ghezzi, sage-femme responsable, lance un appel aux dons et aux mécènes. David Marchon

🕒 **23.12.2019, 16:48**

Les sages-femmes de Tilia recherchent une demeure providentielle pour accoucher à Neuchâtel

PAR VIRGINIE GIROUD

NAISSANCE Exil forcé pour la maison de naissance Tilia. La structure doit quitter ses locaux à Neuchâtel et cherche toujours une nouvelle demeure. La villa Lardy, appartenant à la Ville et

sous-utilisée, serait le lieu idéal. Mais la situation est complexe...

Complications en vue. Voilà presque deux ans que les sages-femmes de la maison de naissance Tilia, à Neuchâtel, recherchent une nouvelle demeure pour poursuivre leurs activités. Mais rien ne se concrétise. Au point que Magali Ghezzi, sage-femme responsable de cette structure, a publié mardi 17 décembre une annonce dans la presse neuchâteloise résonnant comme un appel au secours: «Tilia doit quitter la maison qu'elle occupe pour fin 2021. Elle est à la recherche d'un mécène lui mettant à disposition une nouvelle maison ou des fonds pour l'achat d'une maison.»

«Enormément de demandes»

La maison de naissance est installée depuis 2010 chemin des Valangines, sur les hauts de Neuchâtel, dans une demeure qu'elle loue. Jusqu'à présent, 339 bébés sont nés dans cette structure gérée par des sages-femmes indépendantes, et unique dans le canton.

«Il a fallu du temps pour prouver que nos prestations tiennent la route», explique Magali Ghezzi. Mais aujourd'hui, Tilia a trouvé son rythme et répond à un vrai besoin. Elle figure sur la liste hospitalière et ses prestations sont remboursées par l'assurance de base: «Nous avons énormément de demandes de la part de futurs parents souhaitant accueillir leur enfant dans un cadre plus intime que l'hôpital, où le papa trouve sa place.»

Des critères stricts

Il y a donc une véritable utilité à continuer de faire vivre cette structure. Mais la situation est compliquée. «En décembre 2017, le propriétaire nous a fait savoir qu'il résiliait le bail pour fin 2020», regrette Magali Ghezzi, qui avait réalisé de coûteux aménagements pour réhabiliter cette maison. «Nous avons demandé au propriétaire de lui racheter la demeure, mais il souhaite la garder pour lui. Nous avons tout de même réussi à prolonger le bail jusqu'à fin 2021, pour nous laisser le temps de nous retourner.»



«Nous devons respecter des critères stricts, comme l'accessibilité de la maison en voiture et en transports publics, ou la proximité avec l'hôpital.»

Car retrouver un lieu aussi idéal se révèle particulièrement complexe. «Nous devons respecter des critères stricts, comme l'accessibilité de la maison en voiture et en transports publics, la proximité avec l'hôpital, ou la présence de verdure.» Aux Valangines, la résidence dispose d'une grande terrasse et d'un extérieur champêtre. «Elle offre aux familles un espace de calme et d'intimité au cœur même de la ville.»

Coup de foudre

Tomber sur un lieu aussi idyllique? Après avoir visité plusieurs logements qui ne répondaient pas aux critères, Magali Ghezzi a eu le coup de foudre pour une demeure appartenant à la Ville de Neuchâtel, la Villa Lardy, à l'est de la colline du Mail. «C'est un endroit de rêve, qui remplit tous nos critères. Cette villa est entretenue et chauffée par la commune, mais elle reste pratiquement vide toute l'année.»

Mais accéder à la Villa Lardy semble particulièrement compliqué. En effet, cette demeure et son domaine de 16 000 m² ont été légués, il y a plus de 40 ans, à la Ville de Neuchâtel par Thérèse-Marguerite Lardy, qui avait formulé le vœu que le lieu serve aux réceptions des autorités communales. Conséquence: cette villa est sous-utilisée, elle ne peut pas être louée librement et ses frais d'entretien sont importants.

Le regard des juristes

«Nous espérons vraiment que la maison de naissance Tilia puisse rester sur le territoire communal», assure Anne-Françoise Loup, conseillère communale de Neuchâtel. «La Villa Lardy fait effectivement partie des options, mais nous avons besoin du regard de juristes spécialisés dans le droit des successions pour savoir ce qu'on peut faire de cette bâtisse, sans froisser le vœu de la légataire.»

La commune soutient les sages-femmes de la maison Tilia dans leur recherche de logement. «Leur structure entre dans notre vision de la politique familiale», ajoute Anne-Françoise Loup. «Avec la fusion, nous pourrions également les orienter sur d'éventuelles solutions à Peseux, Corcelles-Cormondrèche ou Valangin.»

Acheter ou louer? Magali Ghezzi est ouverte à toute proposition, mais elle préférerait devenir propriétaire pour ne pas devoir aménager une nouvelle fois des locaux à perte. En revanche, il lui manque des fonds propres, «d'où cet appel aux dons et aux mécènes». Et l'idée d'un financement participatif sur internet? «Ce n'est pas prévu pour l'instant, il nous faut d'abord trouver un lieu

concret», répond la sage-femme.

La maison Tilia fêtera ses dix ans d'existence le 1er mars prochain. «Nous espérons qu'une solution sera trouvée d'ici là!»